



Conseil d'Administration extraordinaire du jeudi 20 juin 2013

Présents (15) et excusés

BRETIN Marie Thérèse	P	LE MENAHEZE Kévin	P	SIBIOUDE Evelyne	P
CORMERAIS Evelyne	P	MARTIN Christiane	P	SIMON Françoise	P
CORMIER Anne	P	MARTIN Guy	P	TOUBLANC Denise	P
DUGUE Thierry	P	MORICEAU Christian	P	OLLIVIER Paulette	Exc
FUSELIER Jacques	P	OLLIVIER MARCHAND Cécile	P	RADIGOIS Jean-Michel	Exc
GOULET sophie	P	RENAUDIN Annie-Claude	P		

ORDRE du JOUR

Révision des données dans l'attribution et la distribution des tâches au sein du CA.

Françoise Simon demande qui présidera la séance et propose de le faire elle-même compte tenu du souhait d'Anne Cormier de se désengager de la fonction de présidence qu'elle assumait "à l'essai" depuis 2 mois..

1. L'état des lieux.

Anne a rencontré Françoise pour lui faire part de sa décision puis elle a envoyé, à tous les membres du CA, un courriel expliquant sa décision (voir ci-dessous.)

Bonjour,

Je suis désolée de vous annoncer que je ne vais pas pouvoir rester sur le poste de présidente. Cette période « d'essai » m'a fait prendre conscience que je n'étais vraiment pas faite pour cette fonction.

Déjà, j'ai accepté pour de mauvaises raisons : Françoise voulait partir depuis plusieurs années et personne ne voulait la remplacer (moi y compris). Alors j'ai pris ma cape de sauveuse (c'est mon côté assistante sociale) de l'association, et j'ai dit oui !

Et puis, j'avais fini par me convaincre que l'expérience pouvait être intéressante (ce qui n'est pas remis en cause).

Seulement, je n'avais pas mesuré les effets secondaires de la fonction...

Plusieurs fois je me suis trouvée en désaccord avec l'avis général (échanges en réunion de CA ou par mails). En tant que membre du CA, pas grave. En tant que présidente cela me met mal à l'aise, ne me semble pas compatible avec la notion de représentation liée à la fonction. Et je ne peux pas m'imaginer dans la situation schizophrénique où j'aurais à signer un courrier ou faire une démarche au nom de l'avis général en ayant une autre position.

Ainsi, comme la future mariée qui annule la cérémonie quelques jours avant, je préfère prendre cette décision avant d'officialiser le changement, ne souhaitant devenir ni despote ni fantoche et étant attachée à la légèreté et à la liberté dans ma vie associative.

Voilà, j'arrête de vous envahir avec mes états d'âme et vous laisse réfléchir à l'avenir !

Et si certains d'entre vous se rendent à la réunion sur « Comment renouveler les instances de décision dans son association » (à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu mardi 18 juin 18h30), vous nous raconterez !

Amicalement vôtre.

La parole lui est donnée en premier. Elle explicite le contenu de son message.

Ceux qui le souhaitent donnent leur avis, non pour infléchir son choix que chacun respecte, mais pour repréciser ce qu'on attend du rôle du président : Il peut avoir un avis différent de celui des autres membres. En revanche, une fois prise une position ou une décision collégiale, son avis propre s'efface devant l'avis général.

2. Comment préparer l'avenir ?

Il est proposé de demander à la FAL de nous aider à réfléchir sur la façon d'assurer la passation de pouvoir. L'idée est retenue. Evelyn Cormerais se charge de le leur demander. (Regret que personne n'ait pu participer à la rencontre "Comment renouveler les instances de décision dans son association ?" le 18 juin à St Philbert de Grand Lieu).

L'idée d'une présidence partagée, à trois, est également évoquée.

Françoise précise que l'idée d'une passation en douceur, l'ancienne présidente restant présente pour former la nouvelle ne lui semble pas avoir été concluante car ni l'une ni l'autre ne peut prendre sa place véritable. Elle ne renouvellera pas l'expérience.

3. Que faisons-nous dans l'immédiat ?

Mais en attendant l'éventuelle aide de la FAL, il faut continuer à fonctionner.

Rapidement, Françoise annonce qu'elle ne souhaite pas qu'on reparte immédiatement sur une nouvelle période de recherche de succession, éprouvante pour tout le monde. Elle propose de reprendre son poste, au moins jusqu'à la prochaine Assemblée générale, de façon à ce que l'Amicale retrouve un fonctionnement serein.

Mais elle rappelle que cela fait ressurgir un autre problème : l'absence de volontaire pour le poste de secrétaire.

Il s'ensuit une discussion sur les tâches qui d'ordinaire reviennent à ce dernier, tâches qui incluent la rédaction des comptes-rendus mais vont au-delà (organisation, prévision, tenue de l'agenda, ...) Il faudra se pencher sur les attributions précises du secrétaire et les lister.

Actuellement, personne ne se décidant à assumer cette tâche, il est proposé que les comptes rendus soient rédigés par un secrétaire de séance tournant qui remettra son texte à Françoise pour validation et mise en forme. le nom du secrétaire de séance sera mentionné sur le planning des CA établi à partir de septembre prochain.)

Les 2 propositions sont mises au vote

1. Acceptez-vous que Françoise Simon reprenne la présidence de l'association, au moins jusqu'à la la prochaine Assemblée générale (janvier 2014) ?
2. Acceptez-vous l'idée d'un secrétariat de séance tournant et vous y soumettez-vous quand votre tour viendra ?

Les 2 propositions sont acceptées par l'ensemble des présents et sont donc adoptées.

(Evelyne Sibioude qui a commencé à prendre des notes, assumera la fonction de secrétaire de séance ce jour)

4. Autre point abordé au cours de la discussion: les relations canoë-kayak/ Association Pont Caffino, Mairie.

Le courrier envoyé à la mairie pour dénoncer le compte rendu erroné du Conseil Municipal de décembre est évoqué. Il y était demandé une entrevue avec le maire. Pour l'instant il n'y a pas eu de retour. Cette entrevue permettra :

1. de dire que nous avons été choqués par les affirmations fausses diffusées à l'ensemble des administrés via le bulletin municipal,

2. de signaler notre inquiétude, en ce milieu d'année 2013, face à une situation financière qui nous échappe toujours et nous fait craindre une nouvelle demande de subvention pour 2014.

Thierry Dugué manifeste son mécontentement vis-à-vis d'une ligne de conduite qu'il juge trop modérée et accepte de participer aux négociations qui seront sans doute nécessaires.

NB: Information de dernière minute : Au moment où nous terminons l'élaboration de ce compte-rendu, M. Le Maire nous a conviés à une rencontre mardi 25 juin. Jean Michel Radigois, Thierry Dugué et Françoise Simon s'y rendront.

La secrétaire de séance :

Evelyne Sibioude

Vu, la présidente :

Françoise SIMON

**Prochain CA, spécial sections,
le mardi 2 juillet , salle M. Canonnet.**